# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 12 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. Lémmon, au No 69 de la rue de Chartres—Habillements, articles de toilette, chaussures, chapeaux et malles.

Par Jos. Rosenthal, au N° 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & co., aux No 32 de la rue de Chartres—Linge, robe, "notions" et articles de fantaisie; crash et savon.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, entre les rues Notre Dame et Julie—Bois.

Faits ! Faits !—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Vendredi, 12 Septembre 1873.

ALHAMBRA. La grande Combinaison LULU.

## Le plus grand fléau actuel.

Tout le monde commence à comprendre qu'il faut, de toute nécessité, un changement dans les affaires de cet Etat. On ne se rend pas précisément compte du changement, mais ce mot veut dire, que les affaires sont dans la plus triste situation, qu'elles occasionnent à la communauté des pertes considérables, qu'elles causent un malaise général, et que s'il n'y est apporté un prompt remède, il y aura péril et grand péril de ruine pour tous les intérêts. Or, quel est le changement qui, dans son sens vulgaire, donnerait la plus grande, la plus vive et la plus immédiate satisfaction ? Est ce un changement politique, ou une substitution d'hommes nouveaux aux hommes qui, en ce moment régentent l'Etat, l'administrent et le gouvernent ?

Il est certain que le retour au pouvoir des hommes de l'ancien régime, convertis à l'ordre nouveau imposé par la guerre, ferait renaître l'espoir chez beaucoup de gens : nous pouvons bien dire que la grande majorité de la population en serait charmée, heureuse, parcequ'elle y verrait pour la Louisiane si humiliée, si outragée, si mal traitée, la fin de toutes les indignités qu'elle subit depuis 10 ans et la disparition pour toujours de cette bande d'étrangers avides, venus par les armées fédérales, et dont la noble ambition a été jusqu'ici de piller le pays en toute occasion et par tous les moyens ; la grande majorité de la population verrait dans le retour au pouvoir des hommes de l'ancien régime la pruneveconsolante que la Louisiane n'est pas abandonnée de Dieu et qu'il lui est encore permis de compter sur l'avenir ; ce serait pour elle comme un signe de renaissance, et tous les cœurs en seraient épanouis.

Mais le changement d'autorité ne serait pas le remède à tous les maux ; ce ne serait pas encore le soulagement matériel que tout le monde demande et qui fait si grand besoin. Après avoir écrit ce mot, je l'ai rayé. Pour le bien connaître et l'apprécier, il faut se demander quel est le mal, le plus grand mal de la situation ? Ce mal n'est pas tant dans les pertes éprouvées et dans l'appauvrissement des ressources actuelles que dans la continuation d'un état de choses qui, après avoir dévoré le présent, détruit par anticipation tout ce que l'avenir pourrait nous réserver, tout ce qu'il pourrait nous laisser entrevoir de bien-être et d'amélioration dans la destinée du pays. Qu'est ce donc qu'un mal qui attaque tout le corps tout le pressé tout, et rend misérable la population entière, moins ceux qui en vivent comme les corbeaux vivent de chair en putréfaction ? Ce mal, ce monstre est la dette.

Un changement politique ne serait rien si la dette restait. L'extirpation de la dette est donc l'unique remède à la situation. Si cette mesure avait lieu, on éprouverait un soulagement immédiat et il en résulterait un mouvement dans tous les quartiers de la ville et dans toutes les parties de l'Etat. Ce serait le signal de la reprise générale non des travaux publics, imaginés dans des intérêts de coterie, mais de ces travaux d'amélioration particuliers que les propriétaires règlent et contrôlent parcequ'ils les concernent seuls. La ville alors changerait d'aspect en peu de temps, et l'Etat ne tarderait pas à se rajeunir en recevant sa part de l'émigration des fermiers de l'Ouest ; alors les taxes redevenant modérées lui seraient payées avec régularité et exactitude.

Mais on dit : comment éteindre la dette ? Les bons ne sont plus dans les mains de ceux qui les ont obtenus par fraude à l'aide des Législatures radicales. Ils ont été achetés par d'autres qui les ont payés de bonne foi et qui croient avoir des droits légaux au maintien de leurs créances. Nous avons déjà répondu à cette objection devant laquelle nous ne reculerons pas plus que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Ceux qui achetaient ces bons devaient bien s'attendre à ce qui arrive. Supposons que le gouvernement spoliateur que nous avons eu, eût duré quatre ans ou huit ans de plus, et qu'il eut continué à émettre des bons de temps à autre, jusqu'à concurrence de 80 ou 100 millions de piastres, se fut-il trouvé en Louisiane un seul homme assez simple pour penser qu'on eut pu supporter un tel poids avec le secours d'une population de 740,000, dont une grande partie se compose d'oisifs et de vagabonds ?

Non, personne n'eût cru que de pareilles exorbitantes financières seraient à jamais tolérées et qu'on pût jamais en payer l'intérêt annuel. Eh bien, on devait avoir cette opinion à peu près aussi bien pour la dette actuelle que pour celle que nous supposons. Ceux qui ont acheté les bons émis sous l'administration Warmoth, ne pouvaient honnêtement croire qu'ils fussent jamais payés. Mais ils croyaient très probablement qu'ils pourraient faire des jeux de bourse au moyen de ces papiers frauduleux et s'en débarrasser par quelque opération fructueuse.

Ils connaissaient donc le danger auquel ils s'exposaient, et ils l'ont couru volontairement, tout aussi bien que les capitalistes étrangers qui prêtent à l'Espagne depuis 40 ans. Ces capitalistes ont toujours eu que l'Espagne ne pourrait jamais les rembourser et qu'ils s'exposaient à la banqueroute : mais l'amour du jeu et d'un gain aléatoire l'a emporté sur leur prudence, et quand l'heure fatale sonnera, ils n'auront aucun droit de se plaindre. Les créanciers de l'Etat de la Louisiane, les créanciers warmothistes surtout, sont dans le même cas, et soit qu'ils aient en les bons de première, de seconde ou de troisième main, c'est absolument pour nous la même chose ; les bons en sont pas devenus plus respectables et ne doivent pas être mieux payés.

Succès. — Nous lisons dans le *Courier-Journal*, que les demandes de billets pour le Concert-Loterie sont réellement extraordinaires. Jamais on n'a vu pareil empressement. Les demandes viennent de tous les Etats et territoires et même des pays étrangers. Nous avons vu hier dans le cabinet du gouverneur Bramlette, cinq lettres, marquées de timbres étrangers, et contenant des ordres et des traites. On nous a montré l'ordre d'une banque d'une des grandes villes sur la côte du Pacifique avec des valeurs pour $5,000 de billets. Ce sont là les fruits de la loyauté, de l'honnêteté et de l'intégrité qui ont présidé aux tirages précédents, et de la promptitude avec laquelle tout ce qui avait été promis a été fourni et payé.

Il n'est pas douteux que tous ces billets ne soient vendus, et quelle immense distribution ! Un million et demi de piastres pour les détenteurs de billets ! Chaque preneur à une chance égale de faire fortune. Ceux qui ont l'intention de courir cette chance devraient acheter des billets sans retard et avant qu'il y ait trop d'influence au bureau principal. Cette affaire est la seule de ce genre qui ait été sanctionnée par décret législatif dans les Etats-Unis, et c'est le plus magnifique plan qui ait jamais été offert au monde.

☞ Nous n'avons pas de fièvre jaune cette année, mais nous ne sommes pas exempts pour cela de toute épidémie. Il en est une qui depuis quinze jours fait des malades, sinon des victimes, dans presque toutes les familles. Nous voulons parler de cette indisposition qui consiste en une fièvre ardente, causant de vives douleurs dans tous les membres, mais de courte durée, fièvre contre laquelle il y a beaucoup de moyens curatifs sinon préventifs, et à laquelle un de nos plus habiles praticiens, M. le Dr. Armand Mercier, n'a pu échapper. Atteint, samedi dernier, des premiers symptômes de cette maladie passagère, notre savant docteur a été forcé de garder la chambre pendant cinq jours, et c'est la raison pour laquelle il a dû cesser entièrement de se livrer aux devoirs multipliés de sa profession. Mais que sa nombreuse et brillante clientèle se rassure ! Nous avons vu hier M. le Dr. Mercier en pleine convalescence. Il a pu se rendre à son hôpital de la rue Girod, à l'heure ordinaire, et il reprendra aujourd'hui le cours de ses visites. Nous nous empressons de l'annoncer aux personnes qui ont besoin de son assistance médicale, dans la persuasion où nous sommes que cette nouvelle leur fera grand plaisir, car le Dr. Armand Mercier est un de ces hommes qui ne se remplacent guères.

## Nouvelles.

On nous mande de Lucerne que M. Thiers visitera les travaux du Saint-Gothard ; il ira ensuite passer quelques jours au lac Majeur, d'où il se rendra à Turin.

M. Thiers rentrerait en France après être allé à Vienne.

Le *Journal de Paris* publie les détails qui suivent sur la visite du comte de Paris à M. Guizot. Sous la forme d'un fait divers, cette note a une importance politique qui n'échappera à personne.

" M. le comte de Paris et M. le duc de Montpensier sont allés, il y a peu de jours, déjeuner et passer une partie de la journée chez M. Guizot, au Val-Richer.

A cette occasion, l'ancien ministre de la monarchie de Juillet avait réuni quelques invités.

La robuste vieillesse de M. Guizot continue à être un sujet d'étonnement et d'admiration pour tous ceux qui l'approchent. Jamais sa démarche n'a été plus assurée, son regard plus pénétrant, sa parole plus ferme, son intelligence plus active et plus vigoureuse.

M. Guizot s'est longuement et affectueusement entretenu avec le petit fils de son ancien roi.

Il est à peine nécessaire de démentir ici les bruits ridicules qui voudraient faire croire à des discussions entre les princes d'Orléans et l'illustre homme d'Etat de la monarchie constitutionnelle.

M. Guizot se tient scrupuleusement en dehors de la politique active ; mais ceux qui ont l'honneur de le voir de près savent que ses sympathies sont complètement acquises à tout ce qui peut assurer l'union du parti conservateur.

Il fait d'ailleurs le plus grand cas de l'esprit politique de M. le comte de Paris, lequel, de son côté, n'a jamais cessé de lui témoigner la plus entière et la plus légitime confiance.

On lit dans la *Gironde* :

Dona Margarita de Bourbon, femme de Don Carlos, s'est rendue ce matin vers dix heures, accompagnée de son fils, au quai Vertical, à bord du navire espagnol *Pepe*, capitaine Ohiota, récemment arrivé de la Havane. Après avoir pris un léger déjeuner à bord de ce navire, elle a demandé qu'on lui présentât les capitaines espagnols présents sur rade. A onze heures et quelques minutes, elle repartait pour Tartiflume, où elle habite la propriété de Mme de Curzay, née de Carayon-Latour.

On annonce de divers côtés que le gouvernement serait en pourparlers avec le Saint-Siége pour la promotion au cardinalat de quelques prélats français.

Le cardinalat était une dignité romaine, le gouvernement français n'a pas à intervenir comme pour les évêques, et s'il est reconnu par le Saint-Siége, c'est absolument à titre officieux, pour savoir si la nomination lui est agréable.

Les noms de trois prélats ont été mis en avant : Mgr Guibert, archevêque de Paris, Mgr Pie, évêque de Poitiers, et Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

Le *Soir* annonce que Mgr. Guibert sera prochainement promu cardinal. Quant à Mgr Dupanloup, qui a toutes les sympathies personnelles de Pie IX, sa nomination semble rencontrer quelque hostilité de la part de l'entourage du Saint-Père, qui n'oublie pas son opposition d'autrefois.

Mgr l'archevêque de Paris a visité hier les travaux de fondations de l'église de Montmartre.

Ces travaux avancent assez rapidement, malgré les difficultés qu'ils présentent.

Tous les matins, il y a un dépôt d'eau de 80 à 90 centimètres de profondeur, et on est obligé chaque jour d'employer trois ou quatre heures pour la retirer.

Contre toute prévision on n'a pas encore rencontré d'excavation, et, d'après la nature du terrain, il est probable qu'on n'en trouvera pas avant le niveau de la place.

Les fouilles sont actuellement à une profondeur de trente mètres.

Les ouvriers souffrent beaucoup du manque d'air et attendent impatiemment un ventilateur, dons ils ne peuvent plus se passer.

— L'accueil fait à M. Thiers par les habitants de Genève a été des plus sympathiques.

La musique de la ville lui a donné une sérénade, pendant laquelle une foule immense se promenait devant l'hôtel qu'occupe l'ancien président.

On mande de Lucerne que M. Thiers visitera les travaux du Saint-Gothard ; il ira ensuite passer quelques jours au lac Majeur, d'où il se rendra à Turin.

M. Thiers rentrerait en France après être allé à Vienne.

## LE DISCOURS D'EVREUX.

Voici le texte du discours prononcé par M. le duc de Broglie au banquet du conseil général de l'Eure, en réponse au toast qui lui avait été porté par M. Pouyer-Quertier :

" Monsieur le président du conseil général,—Je vous remercie, je remercie ceux de mes collègues qui se sont associés à vos paroles par leur assentiment, des témoignages si chaleureux de sympathie dont vous voulez bien m'honorer. Je les reçois avec une vive satisfaction, non pas en mon nom personnel je ne mérite de tels éloges pas plus que je ne les recherche, mais au nom du gouvernement que je représente, du président de la République qui est le chef de ce gouvernement, et de l'Assemblée nationale qui l'a investi de sa confiance.

" Le concours que vous nous apporter nous est aussi précieux que nécessaire. Nous sommes engagés dans une lutte périlleuse, non, quoi qu'en en dise, contre aucune institution ni aucune opinion politique, mais contre ces principes destructeurs de tout ordre social qui se sont glissés dans trop d'esprits pendant le trouble causé par nos calamités publiques, et qui ont déjà, une fois, dans un jour néfaste, mis le comble à nos désastres : cette lutte ne peut être l'œuvre ni d'un seul acte ni d'un seul jour ; le mal que nous poursuivons se répondit sous peut formes différentes : il faut le suivre sous ces déguisements divers et faire face à toute heure à ses attaques. Le succès serait impossible si nous ne pouvions compter sur le concours ferme, actif, de tous les gens de bien, tous également intéressés, quels qu'ils soient et de quelque part qu'ils viennent, dans cette cause qui leur est commune. Nous pouvons leur promettre l'appui d'une administration vigilante dévouée à l'inflexible exécution des lois ; mais il faut qu'à leur tour, ils nous aident qu'ils aident eux-mêmes. Nous ne pouvons rien sans eux, sans leur courage, nous ne pouvons rien surtout sans leur union.

" C'est cette union que le gouvernement s'est efforcé de maintenir et qui a fait, dans ces derniers temps, la force de l'Assemblée nationale. C'est par l'oubli de ces désintéressements intérieurs, par sa résolution de rester unie et serrée autour des principes conservateurs, que la majorité de cette Assemblée s'est montrée digne de la confiance du pays. Le pays s'attend à ce que cette union ne soit pas rompue. Quand ya venir à son heure le droit de traiter les graves problèmes politiques, l'Assemblée saura, j'en ai la confiance, après les avoir abordés en pleine liberté, dans une discussion loyale, les résoudre dans un sentiment de concorde, faisant taire les prétentions et les prédilections personnelles, pour ne tenir compte que des périls et ne songer qu'au salut de la société.

" Le gage de cette union salutaire, nous l'avons surtout, citoyens, mis le vise dans le choix qu'en fait l'Assemblée, quand elle a déposé pagnère au premier poste de l'Etat. M. le préfet recueillit tout à l'heure hommage d'un passé illustre et à des services éclatants ; il avait raison, et je ne voudrais affaiblir aucune de ses paroles. La reconnaissance est un grand devoir national ; l'Assemblée le pratique, je crois, à l'égard du dernier président de la République, lorsqu'à une limite égale l'aurait pu prendre sans appliquer ses droits ou déserter d'autres devoirs plus impérieux. Mais la part aussi justement faite à des services que personne ne conteste, le mérite qui s'ignore et qui s'oublie lui même, a droit aussi à ne pas être méconnu.

" Convenons donc que c'est pour tous les partis une bonne fortune sans pareille que d'avoir pu remettre d'un commun accord, le dépôt du pouvoir à un homme dont la loyauté sans reproches a désarmé la calomnie. Un homme à qui personne n'oserait prêter, même par l'imagination la plus désordonnée, soit un calcul, soit une arrière-pensée personnelle : — un homme dont la modestie n'est pas ébloui par l'éclat du rang suprême, et qui paraît presque importuné par sa gloire militaire depuis que l'ombre de nos malheurs en a assombri l'auréole ;—un homme exempt complaisances ; voilà bien, dans les périls que nous traversons, le chef naturel des gens de bien.

" Rangeons-nous tous autour du nom vénéré du maréchal Mac-Mahon, et et nous assurons avec lui le salut de la France, nous aurons mis en lumière un grand enseignement moral, plus nécessaire que jamais à recueillir dans les temps de révolution, c'est que dans la vie privée, comme dans la vie publique, la vraie, la suprême habileté, c'est encore l'honneur et la vertu.

" En attendant que cette œuvre s'accomplisse, le conseil général de l'Eure peut continuer, dans leur ordre régulier, ses paisibles travaux.

Je serais heureux d'être, auprès du gouvernement, l'interprète des vœux légitimes qu'il peut former au nom de ce beau département, dont l'attachement à l'ordre, à l'autorité légale, aux vrais intérêts de la France, ne se démentira pas"

— Une nouvelle ligne de steamers, sous pavillon chinois, vient d'être établie par une compagnie chinoise nommée : *China Merchants' Steam Navigation Company*, pour faire le service régulier entre Shanghai et Yokohama, en touchant aux ports intermédiaires. Le premier navire est déjà arrivé ici.

— L'*Agence Havas* nous communique les renseignements suivants :

Le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, a passé hier l'après-midi au château de Dampierre, dans la vallée de Chevreuse.

On dément catégoriquement le télégramme publié par un journal du matin, annonçant que le vicomte d'Harcourt, secrétaire de la présidence, était allé à Trouville, chargé d'une mission secrète pour le comte de Paris. Le vicomte d'Harcourt est en effet allé passer trois ou quatre jours à Trouville, mais uniquement pour son plaisir. Les fonctions qu'il occupe ne lui permettraient pas d'ailleurs de se mêler à aucune démarche de cette nature.

Plusieurs notabilités bonapartistes sont débarquées hier à Boulogne, de retour d'Angleterre. Parmi elles on cite MM. Daviliers, Eschassériaux, Lambert, Aguado, La Chapelle, de Carsanan, de Padoue, Rambaud.

Les pèlerinages continuent, mais sans désordre.

On a parlé d'observations que M. Fournier, ministre de France près le gouvernement italien, aurait adressées à ce gouvernement, relativement à des caricatures injurieuses pour l'armée française qui se publient à Rome et dans les villes d'Italie. M. Fournier se trouve depuis deux mois en France et n'a jamais reçu pareille mission.

Bilbao se trouvant cerné par les carlistes, des faits d'une certaine gravité se sont produits ces derniers jours. Des ballles parties des rangs carlistes sont venues atteindre nos navires, et l'une d'elles a tué notamment un marin appartenant à notre marine nationale. En présence de ces faits, le commandant français et le commandant anglais se sont concertés pour adresser l'invitation formelle aux carlistes d'avoir à respecter leurs pavillons.

Une invitation de cette nature ne saurait en quoi que ce soit, être assimilée à une reconnaissance des carlistes comme belligérants : on a pris vis-à-vis d'eux une mesure de sûreté que l'on ne pouvait réclamer du gouvernement espagnol et qu'il devrait être impossible si elle n'était ce qu'elle est, ne peut admettre que nos navires soient inquiétés dans la mission de protection et de sécurité qu'ils remplissent sur les côtes d'Espagne en faveur de nos nationaux, par l'un ou par l'autre des partis en lutte, alors qu'ils demeurent visiblement de l'un comme de l'autre, dans un système d'abstention.

Cette invitation ne saurait non plus justifier les plaintes formulées par quelques journaux de Madrid représentant le gouvernement français comme systématiquement favorable aux carlistes.

Ces plaintes peuvent être formulées par des organes qui, peut être, ne connaissent pas les faits qui ont marqué les relations des deux gouvernements : elles ne l'ont jamais été par le gouvernement espagnol qui n'a jamais cessé de reconnaître que le gouvernement français a toujours en pour lui les procédés de bon voisinage que l'on peut avoir pour un gouvernement qui n'est pas reconnu.

— On écrit de Genève, 22 août, au *Figaro* :

L'héritage de S. A. R. le duc de Brunswick met Genève dans la jubilation. Aussi lui fait-elle des funérailles grandioses.

Dans toutes les rues s'élèvent de grands mâts recouverts de velours noir, à clous d'argent, surmontés de banderolles de drap noir lamées d'argent.

Sur les places se dressent de colossales urnes funéraires, recouvertes de velours noir, avec l'écusson du duc. Des trois tours de la cathédrale de Saint Pierre retombent d'immenses bannières aux armes de Brunswick.

Sur la place Neuve, on construit un gigantesque mausolée provisoire, d'après le modèle laissé par le duc pour le monument définitif. C'est là que sera provisoirement déposé son corps, qui a été pétrifié hier par cinq chirurgiens de Genève.

La cérémonie funèbre aura lieu lundi matin, à Saint-Pierre. L'édifice est entièrement drapé de velours noir, au dedans et au dehors. Au centre de la nef se dresse le catafalque, haut de cinquante pieds, entouré de figures symboliques. Le cercueil est d'argent massif, renfermé dans une caisse en palissandre.

De grands candélabres et des flambeaux d'argent sont étagés sur les marches du catafalque.

Toutes les milices génevoises rendront les honneurs royaux au défunt.

Les bateaux en rade porteront leurs mâts en berne et tireront les salves réglementaires.

Seize chevaux noirs traineront le char mortuaire,—un monument,—surmonté de la couronne royale.

Le deuil sera conduit par le conseil d'Etat et par le conseil général de la ville, qui a fait confectionner, pour la circonstance, des habits brodés de grand-maître, de maréchal de la cour et de ministres du duché de Brunswick.

On s'attend à l'arrivée à Genève de plus de 200,000 personnes de la Savoie, de l'Ain, du Rhône et de la Suisse, qui viendront contempler le spectacle unique d'un souverain en terré royalement par des républicains.

—Un des derniers actes par lesquels S. A. le feu duc de Brunswick s'est signalé en France, c'est un procès intenté au *Figaro* ; nous étions d'ailleurs de vieux ennemis pour ce triste prince, à qui les mémoires de Canler ont consacré quelques pages bien curieuses, et qui avait bien voulu faire condamner à plusieurs reprises le *Figaro* en police correctionnelle. Son Altesse avait poussé la gracieuseté jusqu'à faire condamner aussi, un beau jour, un pauvre petit journal littéraire, le *Gaulois* l'ancien,—celui qu'avaient fondé MM. Sigmond, Del Brich, Lapointe, et où j'ai vu mes premières lignes imprimées.

Voici les principales dispositions du testament du duc de Brunswick, daté de Genève, le 5 mars 1871 ;

" Mon corps doit être examiné par cinq médecins pour constater si je n'ai pas été empoisonné, puis embaumé ou pétrifié. Mes héritiers seront conduits d'une façon souveraine. Mon corps sera déposé dans un mausolée exécuté d'après le modèle du tombeau de Scaligeri à Vérone, avec ma statue équestre, ainsi que les statues de mon père et de mon grand père, exécutées en bronze et en marbre.

" Je défends à mes exécuteurs testamentaires de faire de compromis avec mes parents, le prince Guillaume de Brunswick, ex-roi de Hanovre ; son fils, le duc de Cambridge ou qui que ce soit de la famille. Mes exécuteurs testamentaires doivent chercher à entrer en possession de ma fortune restée à Brunswick, en Hanovre, en France et en Amérique.

" D'après d'autres dispositions, toute la fortune mobilière et immobilière du duc, y compris ses bijoux et sa fortune retenue à Brunswick depuis 1866, est léguée à la ville de Genève.

" M. Smith, (d'Angleterre), administrateur-général de la fortune du duc, reçois un million, et est nommé exécuteur-chef. M. Ferdinand Cherbuliez, avocat à Genève, est nommé exécuteur-adjoint. Le testament est écrit et signé de la main du duc. Il a été déposé le 6 mars 1871, chez Finet, notaire.

" On ignore complètement la fortune réelle du duc. On évalue cependant à environ 25 millions la partie de sa fortune, laissé à Genève.

On voit que le duc qui, s'était sauvé de Brunswick en emportant le Trésor du grand-duché et les diamants de la couronne, n'a rien laissé à sa fille, madame la comtesse de Civry, dont les réclamations ont fait retentir la presse et le Palais il y a quelques années. Cette dame demandait une simple pension alimentaire que lui refusait son excellent père. Les débats de ce très long procès furent fort curieux.

Il est assez piquant de voir ce vieux duc absolutiste laisser sa fortune à la ville républicaine de Genève.

LA LANTERNE.—Ce journal, fondé et dirigé par le Dr. Testut, fera sa première apparition dimanche prochain, 14 du courant. Il contiendra un article sur les Vaudeux. Bureau, Passage de la Bourse, No. 125.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de combinaison Leitz obtient toujours un succès marqué, et chaque soir la salle de ce théâtre est bien garnie.

Les pantomimes et les tours merveilleux de Luis, sur le trapèze, font leur effet ordinaire. L'Académie a bien commencé, et nous espérons qu'elle continuera avec le même bonheur jusqu'à la fin de la saison.

ASSESSMENTS Nos. 144, 145 et 146.—Voyez la colonne des notices spéciales — mort d'Edw. Barnett, B. F. Hosea et J. A. Barq. Payable au bureau de la Mutual Aid Benevolent Association of Louisiana, rue du Camp No 19. Montant payé depuis l'organisation en 1868, $838,910 00.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

On parle beaucoup d'une *épidémie* de fièvre jaune à Shreveport, chef-lieu de la paroisse Caddo. Quelques alarmistes donnent aussi à entendre que cette terrible maladie fait des victimes à la Nouvelle-Orléans, et ils en disent, tout bas, qu'elle pourrait bien s'étendre et assumer un caractère alarmant. Nous avoyons être en mesure de démentir ces rumeurs, qui sont de nature à effrayer les étrangers.

A notre avis, les faits ont été exagérés, et nous ne pensons pas que la population de Shreveport soit en si grand danger qu'on a bien voulu le dire.

La Nouvelle-Orléans n'a jamais été aussi saine que cette année ; les rapports mortuaires du Bureau de Santé le prouvent suffisamment. Il y a bien eu deux ou trois cas de fièvre jaune, comme dans toutes les villes du Sud, qui sont en communication avec les Antilles ; mais il n'y a pas d'épidémie en ce moment, et rien n'indique qu'il y en aura jamais.

Que les pusillanimes se rassurent donc ; le fléau n'est pas à redouter, et une panique serait ridicule et hors de propos.

Le pseudo-gouverneur Kellogg, qui compte parmi les poureux, et les plus huppés, a pris, avant-hier, la poudre d'escampette, le craintif que la fièvre jaune n'en fasse justice. Son Excellence radicale a pris le large, en attendant, et nous savons déjà que son sang, qui a coulé à flots, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, lors de son aventure de la rue des Magasins, a pu conjurer le danger. Que nous Kellogg fût peur et qu'il se sauve, cela se comprend : il n'a jamais eu un moment de courage dans sa vie ; mais, que la population de la Nouvelle-Orléans, partage, sans motif, le même sentiment, cela serait surprenant.

Le nous partir Kellogg, que la peur talonne ; et plût au ciel qu'il ne revint jamais au milieu de nous !

Le fantôme de la fièvre jaune,—car ce n'est qu'un fantôme,—aura servi, du moins, à nous débarrasser, pendant deux ou trois semaines, de ce piètre personnage, au cœur de lièvre.

Bon voyage à Kellogg !—Il nous semble, que depuis son départ, on respire un air plus pur ; et c'est pour nous une consolation de savoir bien loin, bien loin, il sera remplacé pendant son absence par l'honorable César Caius Antoine, le pseudo-lieutenant gouverneur.

A propos de l'ex-barbier Antoine, on nous raconte qu'il a eu hier une petite aventure, au coin des rues Royale et Conti.

Le lieutenant du "*carpet bagger*" Kellogg, se promenait en cab, conduit par un cocher blanc, quand une charrette de laitier, qui traversait la rue Royale, venant de la rue Conti, est venue se donner, en plein, contre le véhicule dans lequel était gravement assis l'illustre africain, qui a l'honneur de nous gouverner en ce moment, et a failli le faire verser dans le ruisseau, à la grande joie des badauds.

Malheureusement, il n'en a rien été ; mais, Antoine, qui n'est César que de nom, a pu sauter de son cab, et s'en aller, à pied, appelant un officier de police, il a voulu faire arrêter l'innocent laitier, qui n'en pouvait mais.

Nous ne savons pas si le métropolitain a obéi ; mais, on nous assure que le digne époux de Françoise a éprouvé une telle frayeur, que de noir d'ébène qu'elle est, se teinte est devenue, tout à coup, d'un beau jaune safran.

Il était écrit que nous parlerions beaucoup de Kellogg, aujourd'hui,—quoiqu'il n'en vaille guère la peine.

On nous dit qu'à la réunion des actionnaires de l'hôtel St-Louis, qui a eu lieu avant hier, il a été question de vendre l'hôtel à son Excellence radicale, où à quelques-uns de ses hommes de paille, pour en faire une maison d'Etat ; c'est-à-dire, un second "Belchasse Institute,"—plus vaste et plus beau que le premier.—Oh les soi-disant législateurs radicaux,—reconnus par l'honorable juge Durell,—se régénéraient pour tenir leurs orgies.

C'est avec le plus grand plaisir que nous apprendrons à nos lecteurs, que cette proposition a été rejetée à la presque unanimité par l'assemblée.

Les actionnaires de l'Hôtel St-Louis ont bien mérité de la population créole de notre ville ; car la vente de l'Hôtel à Kellogg, où à ses parents, aurait été la ruine du vieux quartier.

Nous voyons avec satisfaction que la Nlle-Orléans, ne manque pas de patriotes et d'hommes éclairés.

Nous recevons des billets d'invitation de " l'Orleans Dramatic Association," pour une représentation théâtrale, qui aura lieu, ce soir, aux Variétés. Le spectacle sera composé de deux pièces : *Life's Revenge* et *Two Lores for one Heart*. Nos remerciements aux membres de l'O. D. A.

FAITS DIVERS.—Un jeune garçon, du nom de Michael Malone, qui avait été mordu, il y a deux, mois par un chien enragé, est mort, avant-hier, au milieu d'affreuses convulsions.

Fred. L. King n'est pas un mari débonnaire, et il prétend être maître chez lui.—Sa digne moitié, répondant au joli nom de Dora, a exprimé une opinion contraire ; Fred, pour la persuader, s'est servi d'un bout de corde, avec lequel, il a voulu la convaincre de son erreur.

Un officier de police est intervenu, et pour mettre la paix dans le ménage, il a conduit le mari à la *calaboose*.

Un caniche, qui est devenu enragé, on ne sait trop pourquoi, a rencontré, hier matin, un nègre-polain, armé d'un revolver. Il a eu la bienveillance, le désintéressement, et c'est le chien qui a succombé.

George Allbright, qui n'est pas un métropolitain, ayant eu le tort de porter un pistolet à sa ceinture, a été, hier, appréhendé au corps et conduit aux *limbes*.

*TEMPÉRATURE.* — 11 Septembre 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrades |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 73 | 23 |
| 12 | 90 | 31 |
| 3 P. M. | 90 | 31 |
| 6 P. M. | 83 | 28 |

—Une perle administrative.

C'est une lettre adressée par un maire du département de Saône-et-Oise à son préfet, pour rendre compte d'une tentative de séduction un peu vive exercée par un de ses administrés :

Monsieur le préfet,

Un voile de pudeur nous interdirait, avec les mœurs très ulcérées du siècle, de colorer les images d'un fait dont les détails oppriment l'âme bien néo d'un honnête homme appelant le bras de la justice d'accord avec les lois ; mais, monsieur le préfet, le crime est par trop manifeste, et ses liaisons avec le caractère le plus dépravé me forcent à recourir à votre main.

Le nommé Durand (Emile), de ma commune, homme assez nul (du moins quant aux facultés intellectuelles et les qualités distinguées de l'âme), fourbe dans le fond, audacieux en paroles, plein d'amour-propre envers le sexe timide, le 23 du mois dernier a jeté le sagesse d'une jeune fille, qui repousse bien loin ses manifestations insipides.

La fille s'en étant allée, le monstre fut se placer derrière une charrette qui barrait le chemin ; de là, il sort de son terrier comme d'une tanière à bêtes fauves et se précipite sur sa proie, qui revenait de garder tranquillement son troupeau (car elle était bergère), et à l'instant même..... Je m'arrête ici, monsieur le préfet.

Les personnes accourues aux clameurs de la victime s'emparèrent à temps du malfaiteur, qui opposa à leur accusation les dénégations du mensonge et voulut se guérer son salut dans la fuite ; mais les témoins dignes de foi du crime ne l'ont pas de peine à remplacer par la main-forte ensuite, qui le mit en lieu de sûreté, et le conduisit à la prison de Gonesse.

Nous voyons avec satisfaction que la vertu ne reste pas sans défenseurs, et que les mœurs ne sont pas en danger, tant que la justice frappe désormais de son glaive l'homme pervers dans ses prérogatives, et qui n'a pas rougi devant un crime dont les résultats désespérés sont tous les cruautés.

Nous enlevons le nom du signataire, bien entendu.

—Il y a quelque temps, on annonçait la miraculeuse découverte d'un ténor dans une boutique de marchand de vin. C'était un garçon de l'établissement qui, doué d'une magnifique voix, enchantait les pratiques tout en rinçant ses bouteilles.

L'auteur de la découverte n'était autre que H. About, et M. About n'est guère de laisser dormir ce trésor.

Quelques jours après, on apprenait que le ténor prodige qui renouvelait si heureusement l'histoire et comme de l'outier, venait d'être engagé à l'Opéra-Comique.

L'histoire était vraie, le ténor existait ; il exerçait bien réellement la profession de garçon marchand de vin, et l'Opéra-Comique avait jeté les yeux sur lui. Seulement aujourd'hui il y a quelques modifications à faire à ce récit. Ce n'est pas à l'Opéra-Comique que nous apprend-on, mais à l'Opéra que doit débuter le nouveau chanteur ; c'est l'Opéra qui s'est chargé de son éducation et qui espère bien la mener à bonne fin. Nous ne pouvons que donner notre approbation à l'entreprise du directeur ; les choses iront plus vite, du moment où les études si longues, si difficiles et si nécessaires de la comédie ne seront plus exigées du débutant et où il pourra se livrer exclusivement à l'étude du chant.

L'artiste que M. Halanzier a pris sous sa protection est âgé de vingt-huit ans. Il s'appelle M. Cailler.

On dit au vrai, remarquable et une organisation excellente. D'une taille au-dessus de la moyenne, il est, dit-on, doué d'un physique avantageux ; il possède donc les qualités premières, et, le travail aidant, il aura tout ce qu'il faut pour réussir.

Avec le ténor polonais, Miroslawiski, dont nous avons déjà parlé, espérons que le nouveau venu apportera sur notre grande scène lyrique cet élément jeune dont elle a tant besoin.

M. DE LA MOSKOWA ET SON COCHER.—M. le prince de la Moskowa est actionné devant le tribunal civil de la Seine par M. Martin, cocher, qui prétend être son créancier de M. le prince de la Moskowa d'une somme de 3,200 fr. 90 c., pour nourriture des chevaux du prince, depuis le 1er août 1870, jusqu'au 31 janvier 1871, et pour ses gages.

M. le prince de la Moskowa a fait des offres réelles de 1,200 fr. à M. Martin, sous la déduction du prix des chevaux vendus par ce dernier pendant le siége de Paris, et prétend ne rien devoir au plus au demeurant, qui a bouché de la place civile ses gages jusqu'au 1er octobre 1870, comme employé à la vénerie impériale.

Après avoir entendu les avocats des parties, le tribunal a déclaré suffisantes les offres faites par le défendeur ; a déclaré M. Martin mal fondé dans sa demande ; a condamné M. le prince de la Moskowa aux dépens faits jusqu'au jour des offres, et M. Martin aux tous les autres dépens.

Consent adressé à tout le monde et qui ne coûte rien à personne.—Les mots de bon sympathiques forment une touche sur la peau et donnent une couleur artificielle qui ne vaut assurément, mais ils donnent incontestablement le cachet et la distinction de la personne qui en fait usage. Ces mots sont : Bidet, bagarde et ayant un air de vieillesse prématurée ; tels sont les mots qui décrivent exactement les personnes qui ont l'habitude de mettre du rouge, au cœur de lièvre.

Bon voyage à Kellogg !—Il nous semble, que depuis son départ, on respire un air plus pur ; et c'est pour nous une consolation de savoir bien loin, bien loin. Il sera remplacé pendant son absence par l'honorable César Caius Antoine, le pseudo-lieutenant gouverneur.

9 12 7 12.
10 sept—1 SPÉCIAL.

CONSULAT DE FRANCE.

Suivant Décret en date du 30 août 1872, les *Farines et Graines*, importées en France par navires français ou étrangers, sont, à partir de ce jour, *exemptés* des certitude d'Entrepôt et de Plombs établies par la Loi du 30 janvier 1872.

Nouvelle-Orléans, le 9 septembre 1873.

Le Gérant,
FAUCONNET.